

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1693-2022, 2 novembre 2022

CONCERNANT la nomination de monsieur Dany Roy comme sous-ministre adjoint par intérim au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Dany Roy, directeur général des ressources financières et contractuelles, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, cadre classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint par intérim au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale à compter du 3 novembre 2022;

QU'à ce titre, monsieur Dany Roy reçoive une rémunération mensuelle additionnelle correspondant à 10% de son traitement mensuel;

QUE durant cet intérim, monsieur Dany Roy soit remboursé, sur présentation de pièces justificatives, des dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sur la base d'un montant mensuel de 202 \$ conformément aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées;

QUE durant cet intérim, monsieur Dany Roy soit remboursé des frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de ses fonctions conformément aux Règles sur les frais de déplacement des présidents, vice-présidents et membres d'organismes gouvernementaux adoptées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78532

Gouvernement du Québec

Décret 1694-2022, 2 novembre 2022

CONCERNANT la nomination de madame Julie Bissonnette comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Julie Bissonnette, sous-ministre associée, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 3 novembre 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Julie Bissonnette comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78533

Gouvernement du Québec

Décret 1695-2022, 2 novembre 2022

CONCERNANT la nomination de madame Dominique Deschênes comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Dominique Deschênes, sous-ministre associée, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 3 novembre 2022;